

Compte-rendu 19 Juin 2020

Vers un fonctionnement collaboratif au sein de l'équipe municipale Étape 1 : préparer la démarche

Date et lieu :

samedi 19 juin 2020 – La Chapelle sur Erdre

Présents :

Katell Andromaque, Denis Briant, Noëlle Corno, Nathalie Leblanc, Jean-Noël Lebosse, Fabrice Roussel, Philippe Grandjean, Manuel Ibanez

Excusé : Laurent Godet

Objectif : État des lieux, culture commune, formalisation de l'intention

Productions :

- formulation des attentes et des craintes
- état des lieux de la gouvernance actuelle

> *Formulation des attentes et des craintes*

Le groupe a exprimé des attentes et des craintes au sujet du fonctionnement de l'équipe municipale.

Les attentes :

- apporter de la lisibilité, de la clarté, de la fluidité et de la transparence notamment dans les processus, les prises de décisions et le partage de l'information
- favoriser la participation et l'implication (maintenir la dynamique de groupe et de la qualité de débat)
- développer l'innovation, l'organisation et l'efficacité (comment équilibrer l'énergie passée, le résultat, l'adhésion, où mettre l'énergie, comment hiérarchiser, planifier...)

Les craintes :

- perdre la vision et l'ambition politique (qu'elle s'efface face aux problématiques de gestion)
- ne pas arriver à gérer le temps (tête dans le guidon, perdre les temps de réflexion, de débat et de partage, accélération du temps, rythme de la prise de décision)
- ne pas être assez inclusif (peur de perdre des gens notamment les nouveaux, ne pas oublier l'expertise des services)

Points de vigilance :

- travailler la notion de co-responsabilité avec les services et la connexion avec le fonctionnement de Nantes-Métropole

> *Discussion autour des différentes notions du travail collaboratif*

Il est relevé l'importance de travailler la question de la décision. Qu'est-ce qu'on y met dedans ? Il est noté à la fois un besoin d'explicitation des protocoles de décision (quand, à quel niveau, comment) mais aussi de prendre en compte la gestion des conflits potentiels avant/après décision.

De cette porte d'entrée, en découlent d'autres notions apparaissant comme importantes : l'implication (ne perdre personne en route), le pair à pair (on n'a pas tous les mêmes

connaissances, expériences...), la culture de la coopération. Pour cela, il faudra approfondir l'animation, la transparence et l'information (sa mise à disposition et son utilisation).

> *État des lieux de la gouvernance actuelle*

Le travail a consisté à représenter schématiquement la gouvernance actuelle, à partager entre les membres du groupe leur expérience du fonctionnement puis d'analyser plus finement l'ensemble des instances en présence que l'on pourrait regrouper ainsi :

- les instances de coordination : CoDir, G4, Bureau Municipal
 - les instances de co-construction, de préparation et de suivi des projets : groupes de travail, CoPil, Commissions extra-municipales
 - les instances de de présentation de délib et de débat politique avec l'opposition : les Commissions
 - l'instance de réflexion et de décision de la majorité : le Bureau Municipal Élargi
 - l'instance de formalisation et d'expression publique : le Conseil municipal
- voir annexes.

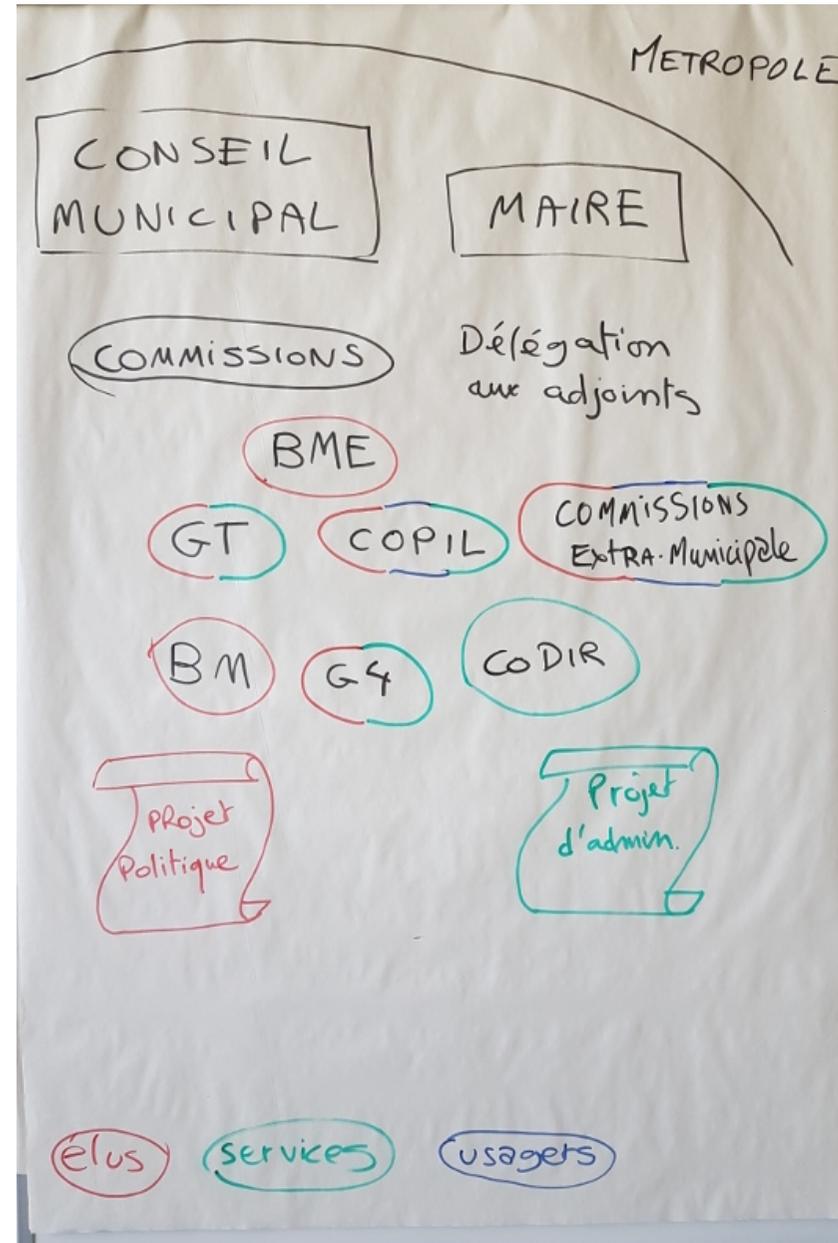
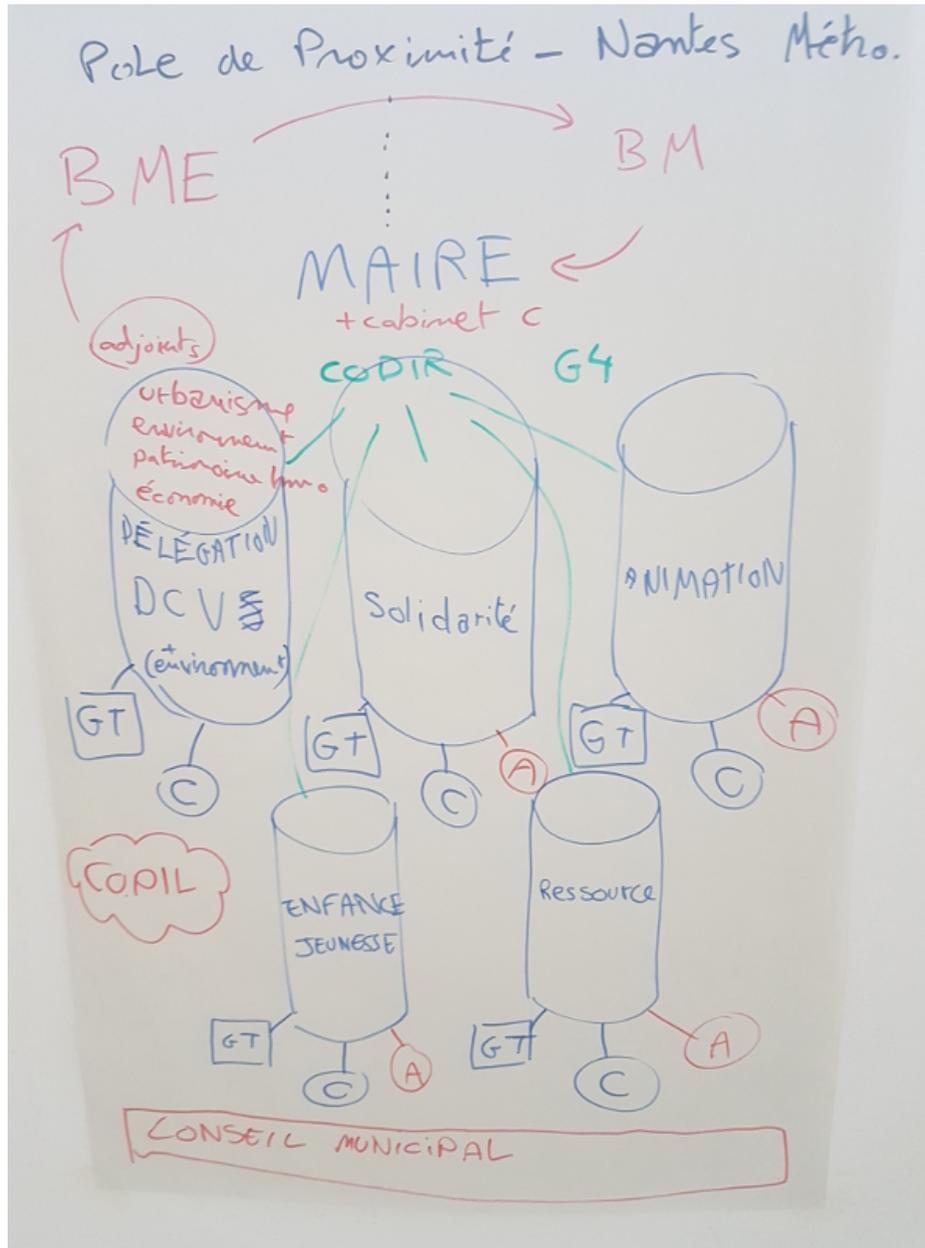
> *Re-formulation de l'intention en fin de séance*

définir les processus coopératifs efficaces qui garantissent du débat, de la décision, du partage et du traitement de désaccords au sein de l'équipe municipale.

Prochains petits pas :

à partir de ces attentes, de ces expressions, de ces intentions, nous vous proposerons samedi 27 juin prochain un prototype de déroulé (avec objectifs, méthodes, outils mobilisables) sur lequel nous pourrons nous appuyer pour construire précisément le processus collaboratif des prochains mois.

Schémas de représentation de la gouvernance actuelle



Description des différentes instances

Nom de l'instance	Vocation (consultatif, délibératif, exécutif, stratégique...)	Composition	Régularité	Animé par	Fonctionnement actuel (bon, améliorable, à revoir)	Points forts à maintenir / consolider	Points faibles à améliorer
CoDir	Articulation décision politique / mise en œuvre, préparation des instances, coordination des services	DGS et 3 DGA	hebdomadaire	DGS	Bon (gestion quotidienne, prépa instance), améliorable (articulation projet politique/MeO, planification), à revoir (composition)	Régularité, niveau de partage au sein du CoDir	Le retour sur ce qu'il se dit, se décide
G4	Articulation décision politique / mise en œuvre, préparation des instances, mise à l'agenda, coordination de l'équipe politique	Maire, 1ère adjointe, DGS, DirCab	hebdo	partagé	améliorable	Partage et planification, échanges parole libre	Fonction à préciser dans le temps
BM	Coordination d'actions du projet politique	Maire, adjoints et subdélégués (17 personnes) + la direction	Tous les 15 jours (souvent avant le Conseil)	Maire	Améliorable	Coordination, transversalité, suivi politique	Risque si BM privilégié sur la décision on écarte les autres conseillers municipaux et autres membres de l'équipe Doit être plutôt instance « montante », de partage
GT	Préparer les projets de délib, travail avec les services, préparation, réflexion/débat par thème	Membres de la liste majoritaire (élus et non élus) et services (DGA et responsables de services)	6 par an (Le nombre de 6 n'est pas écrit dans le marbre)	Élu responsable de la délégation (fixe l'ordre du jour)	Améliorable	Un temps d'échange entre les agents et les élus, permet de rentrer dans le fond des sujets, interface entre le politique et la réalité technique	Trop collé au calendrier des CM (sensation de chambre d'enregistrement) laisse pas tjs assez le temps à aborder des sujets de fond
COFIL	Préparer les projets de délib, travail avec les services, préparation, réflexion/débat sur un sujet précis	Élus (majorité et minorité), citoyens, partenaires, services	Selon besoin	Elu(s) pilote	Améliorable	Instances avec bon retour	jusqu'à où peut-il décider ? Comment on constitue ? Qui vient à quel moment ? Sur la communication, traçabilité
Commissions extra-municipales		Cadré par une délib du CM					Ont-elles une capacité à influencer le budget ? jusqu'à où peut-il décider ? (outil de décision ou lieu de décision)
BME	Prise de décisions politiques majeurs (projet municipal / budget), lieu d'échange politique	l'ensemble de la liste majoritaire, DGS, DirCab (autre services si besoin)	Tous les 15 jours	Maire, 1ère adjointe, et adjoints	Complicé au démarrage (avec sujet équipe antérieure)	Association de toute l'équipe pour les décisions les plus importantes, échange d'infos Seul lieu où on peut collectivité une diversité de pt de vue entre élus (si le cadre le permet)	Élaboration des ordres du jour (équilibre décision, débat...) l'élaborer de façon plus collective, c'est la vie de la majorité être clair sur ce qu'est une décision ? Question de l'animation ?

Réunion de secteurs	Pour balayer les dossiers de tous les jours	Qqs adjoints et services					
Commissions	Présentation et débat sur les délib à présenter au CM	Élus dont opposition				Normalement temps de confrontation politique	Que ce soit plus un lieu de réflexion avec l'opposition sur la politique publique (pas juste chambre d'enregistrement) mais si projet ficelé Aujourd'hui pas de débat politique (majorité/opposition) sur des sujets en prévision
Conseil municipal	Fixée la Loi		6 par an	Présidé par le Maire		Instance de formalisation, lieu d'expression publique	Pas assez contextualisation politique (rendre lisible entre la décision et le projet politique) mettre en plus en avant, faire participer tous les conseillers municipaux au CM (bionme)